

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 08 octobre 2024

Séance ordinaire du **08 octobre 2024** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers :

En fonction : 15

Présents : 14

Absents : 01

Nombre de procuration(s) : 1

Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire

Secrétaire de séance : M. URBAN Denis

Date de convocation : 30 septembre 2024

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie (départ à 22 h) - LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent (arrivé à 20 h 40) OFFENBURGER Céline - RIEUX Dominique - ROSFELDER Dominique - SCHOSSELER Daniel - TANGHE Marielle - URBAN Denis

2. Décision(s) prise(s) par M. le Maire par délégation du conseil municipal

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 5 du 30/06/2020 portant délégation des attributions du Conseil Municipal à M. le Maire,

PREND ACTE du compte-rendu d'informations dressé par M. le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon les articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT :

Raccordement de l'Hôtel d'Entreprises (locaux 2 et 3) au gaz de ville

Signature du devis 20068950 de l'Ent. OLIVIER CHAUFFAGE de Barr pour le raccordement des halls 2 et 3 de l'Hôtel d'Entreprises, rue du Stade, au gaz de ville.

M. le Maire rappelle que ces locaux sont actuellement chauffés par le gaz propane en citerne et que le Conseil Municipal avait validé en date du 14 janvier 2020, le raccordement de l'ensemble des bâtiments communaux au gaz de ville. La salle polyvalente et l'atelier communal ont déjà été raccordés fin 2021 et les travaux avaient déjà été effectués par l'Ent. OLIVIER CHAUFFAGE.

Cette énergie étant réputée moins chère, M. le Maire a donné son accord pour le raccordement des locaux 2 et 3 de l'Hôtel d'Entreprises au gaz de Barr, charge aux locataires de contracter un abonnement.

Le secrétaire de séance,
M. URBAN Denis

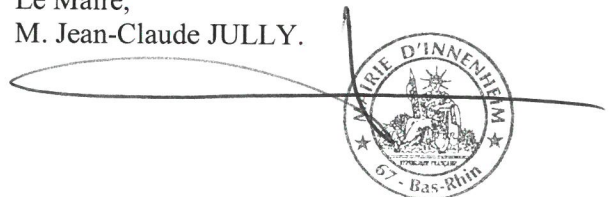


Délibération certifiée conforme.

Innenheim, le 22 octobre 2024

Le Maire,

M. Jean-Claude JULLY.



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le **23 OCT. 2024**